

CAMPING « Le pré de Charlet »**
637, Route de Florac - 48150 MEYRUEIS
Tel: 04.66.45.63.65
info@camping-cevennes-meyrueis.com

CONTRAT DE LOCATION DE MOBIL-HOME - Saison 2025

Entre le soussigné et le camping « Le pré de Charlet », il a été convenu et arrêté ce qui suit:

1) Mr/Mme:.....Prénom :.....
Adresse.....
Code postal :Ville :
Tel : E-mail :.....
Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper un Mobil-home,

Mobil-Home 1 à 4 pers :

Nombre d'adultes.....Nombre d'enfants.....Age.....
Voiture (nombre).....
Animal :

ARRIVÉE: leA partir de 16H30

DÉPART: leAvant 10H00

Soit : Nuits

2) Le camping « Le pré de Charlet » réserve selon les conditions de location un mobil-home, aux dates indiquées.

3) MONTANT DU SÉJOUR

Montant total de la location:Euros.
Taxe de séjour à régler en supplément : 0,20€/pers + de 18 ans/nuit)
Arrhes ou acompte:.....0.....Euros

4) MODE DE RÈGLEMENT

Nous travaillons sur la confiance ! Aucun acompte ou versement d'arrhes n'est demandé. La réservation est effective à réception du présent contrat signé.
Le règlement de la totalité du séjour s'effectuera sur place par CB, chèque bancaire, chèques vacances ou espèces.

Les gérants, M. et Mme Séquier
Signature

Fait à..... le
(signature précédée de la mention)
« Lu et approuvé »



CONDITIONS DE LOCATION

1° Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

2° PÉRIODE DE LOCATION

- Hors saison: semaine, nuitées ou week-end, dates libres.

- Saison: (juillet-août), 1 semaine entière, arrivée le samedi à partir de 16h30. La location doit être libérée le samedi suivant au plus tard à 10h00.

3° RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location signé. Toute réservation non accompagnée du contrat rempli et signé ne saurait d'aucune façon assurer cette location.

Le nombre maximum de personnes autorisées par location et sur l'emplacement doit être impérativement respecté, quel que soit l'âge des enfants.

4° NON-OCCUPATION ET ANNULATION

En l'absence de message télégraphié du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24H00 après la date de l'arrivée mentionnée sur le contrat de location ; Il est possible d'annuler le séjour sans frais au maximum 48h avant l'arrivée sur raison valable.

5° PAIEMENT

Le solde du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

6° MATÉRIEL

Le mobil-home est équipé d'un coin cuisine avec plaque gaz, frigo, micro-ondes, cafetière senseo, batterie de cuisine et vaisselle. Un espace de vie avec banquette, table et écran tv avec branchement tnt. Les deux chambres sont équipées pour l'une d'un lit en 140cm et pour l'autre de deux lits en 80cm. La literie comprend les protèges-matelas, couettes et oreillers. Le linge de lit (parure de couette complète) est fourni uniquement pour les séjours supérieurs à 2 nuits.

Pour les étapes, prévoir les draps ou sac de couchage.

Le mobil-home dispose d'une terrasse couverte avec mobilier de jardin. Nécessaire de nettoyage fourni : Le ménage est obligatoire en fin de séjour, quelque en soit la durée.

7° CAUTIONNEMENT ET RESTITUTION DU LOGEMENT:

Nous ne pratiquons pas le cautionnement. L'état des lieux est fait avec les locataires le jour d'arrivée. Le mobil-home doit être laissé **totalemt propre**, sols, vaisselle nettoyée et rangée, poubelles vidées, etc... Le réfrigérateur doit être nettoyé et dégivré, les draps regroupés. Tout matériel détérioré ou cassé doit être signalé à la réception. Les départs doivent s'effectuer avant 10h00.

8° RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping « Le pré de Charlet », les tribunaux de MENDE sont seuls compétents en cas de litige.

9° Informations concernant les données personnelles et consentement :

Les données personnelles recueillies dans le présent contrat sont exclusivement utilisées pour la validation de la réservation de séjours, selon les règles préconisées à notre profession. Elles sont conservées jusqu'à la facturation. Elles ne sont en aucun cas transmises ou utilisées à d'autres fins. En signant le présent contrat, vous donnez votre consentement à la prise en charge des présentes informations.

Accepte les conditions de location ci-dessus

Les gérants, M. et Mme Séquier

Signature



Fait à..... le

(signature précédée de la mention) « Lu et approuvé »